

# Règlement du concours « Allons en France 2008 »

## Qui peut participer ?

Ce concours est administré par le Service Culturel de l'Ambassade de France au Canada. Il est ouvert à tous les élèves âgés de 16 ans à 20 ans (au 1er juillet 2008) qui participent à titre individuel, sous la supervision de leur professeur. Il s'adresse à des écoles anglophones qui offrent des programmes de français langue seconde (immersion, français de base, français étendu) dans toutes les provinces du Canada.

Chaque participant sera évalué en fonction de son niveau de français ; par exemple, on s'attendra à ce qu'un étudiant en programme d'immersion ait un meilleur niveau qu'un étudiant en cours de français de base ... ainsi, chacun sera jugé de manière équitable par rapport à son niveau.

## Que faut-il faire ?

Chaque candidat devra rédiger un texte en français, de 25 lignes au maximum, illustrant les thèmes de la rencontre, de la communication. Ce texte pourra prendre la forme d'un poème, d'une nouvelle, d'un dialogue, d'un récit imaginaire ...

## Quelles sont les consignes ?

Le texte proposé devra obligatoirement faire apparaître, au moins une fois et dans n'importe quel ordre, chacun des dix mots suivants :

**Visage, apprivoiser, boussole, tact, passerelle, toi, s'attabler, rhizome, jubilatoire, palabre.**

Les mots devront être soulignés chaque fois qu'ils seront employés dans le texte.

## Comment participer ?

Chaque participant rédigera son texte sous la responsabilité de son professeur de français. Le professeur s'engagera à être l'interlocuteur principal de l'Ambassade de France et de CPF. Plusieurs candidats pourront concourir au sein d'un même établissement.

**Complétez le formulaire d'inscription et envoyez-le à l'adresse suivante (par fax) :**  
Canadian Parents for French

Fax: (613) 230-5940

**La date limite d'inscription est fixée au 29 février 2008.** Les formulaires doivent comporter nom, prénom, date de naissance, classe, programme suivis en français langue seconde en 2007-2008 (Immersion, français de base, français étendu...) par le candidat mais aussi les coordonnées précises du professeur responsable ainsi que celui du chef d'établissement (adresses postale et électronique, numéros de téléphone et de télécopie).

### **Conditions**

Le texte, poème, dialogue, récit imaginaire, doit être créé par l'élève qui participe à titre individuel. Les participants s'engagent à produire un texte original et à ce que celui-ci ne contienne aucun emprunt extérieur à une œuvre protégée préexistante autre que de courtes citations autorisées par le code de la propriété intellectuelle, ni d'éléments diffamatoires ou contraires aux lois et aux règlements, à quelque égard que ce soit.

Les élèves peuvent être conseillés par leur professeur. Ils peuvent utiliser de la documentation personnelle, empruntée ou disponible au sein de leur établissement.

Les participants cèdent, à titre gratuit, les droits d'exploitation, droits de reproduction et de représentation de leur texte au Service culturel de l'Ambassade de France et à CPF, qui pourra le publier ou l'exposer, en partie ou en totalité, sur tout support, y compris sur Internet.

Tout texte ou partie de ses éléments publiés ou exposés est signée du nom de son auteur. Les participants, ou leurs représentants légaux, acceptent par avance l'utilisation de leur nom et de leur qualité tant dans la communication qui peut être faite autour du concours et de son résultat que dans la ou les publication(s) ou exposition(s) des ouvrages, sans que cet usage puisse ouvrir droit à une quelconque rémunération.

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

### **Où et quand envoyer les projets ?**

Veillez envoyer par courrier les textes avant le **15 avril 2008**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Canadian Parents for French,  
176 Gloucester Street, Suite 310,  
Ottawa, Ontario, K2P 0A6

À l'attention de :  
Antonia Papadaku

## Qui sera le jury ?

Le jury sera présidé par le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France. Il sera composé d'un représentant de CPF et de membres des associations de professeurs de français langue seconde.

## Grand prix

Les candidats classés par le jury aux quatre premières places (âgés de 16 à 20 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2008) ainsi qu'un professeur accompagnateur recevront le grand prix Allons en France, un séjour de 10 jours en France en juillet 2008 (transports, hébergement, restauration, activités et assurance inclus).

## Cinquième et sixième prix

Les candidats arrivés en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> place recevront des livres français sélectionnés par le Service culturel de l'Ambassade de France.

**La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.**

Bonne Chance!  
Olivier Boasson  
Conseiller culturel  
Ambassade de France  
Au Canada

Good luck!  
Anna Maddison  
Présidente  
Canadian Parents for French

